

PROJETS CITOYENS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Advivo Solaire

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Solaire
photovoltaïque

Vienne



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**



PAROLE DE CITOYENS



C'était un pari un peu fou d'installer 280 toitures solaires sur le parc du bailleur social Advivo. Nous sommes fiers d'avoir rassemblé tous ces partenaires autour du projet, et de l'ouvrir au financement citoyen via Énergie Partagée. D'autres bailleurs peuvent maintenant nous imiter !



Jean-Baptiste Rouqueroi,
président de la société Subsol

UN PROJET SOLAIRE RECORD

À Vienne, en Isère, Énergie Partagée s'associe à la société Subsol et au bailleur social Advivo pour équiper 280 toitures de maisons individuelles en panneaux solaires et réaliser ainsi la plus grande installation solaire «en grappe» de France.

À Vienne, le bailleur social Advivo détient plus de 6000 logements sociaux, dont certains sont déjà équipés en panneaux photovoltaïques. En s'associant avec Énergie Partagée, Subsol, le fonds régional OSER et la SEM Soleil (investisseurs et co-porteurs du projet), ce sont 280 résidences du parc de logements qui vont pouvoir bénéficier de l'installation de panneaux et produire eux aussi de l'énergie solaire renouvelable.

Toutes ces toitures (qui se situent entre 5 kWc et 9 kWc) offrent une puissance totale de 1,9 MWc pour une production qui s'élève à 2000 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 625 familles. Il s'agit du plus grand chantier de «grappe photovoltaïque» en France, qui peut se réaliser grâce au soutien financier du fonds OSER (fonds régional dédié aux énergies renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes).

Des habitants impliqués à tous les niveaux

Avec Advivo Solaire, les porteurs du projet font d'une pierre deux coups. Équiper en panneaux photovoltaïques tous ces logements à loyers modérés permet d'en faire des bâtiments éco-responsables, qui produisent leur propre énergie pour l'injecter sur le réseau.

Pour Énergie Partagée et Advivo, c'est aussi une belle opportunité de réaliser des actions de sensibilisation à l'efficacité énergétique auprès des locataires : des sessions de formation aux réductions de consommation d'électricité seront ainsi proposées aux locataires afin de les aider à réduire leur facture d'énergie.

L'objectif est donc d'impliquer les habitants dans une démarche pédagogique autour de l'énergie en les accompagnant vers une consommation plus raisonnée et en les faisant devenir co-producteurs d'une électricité renouvelable. Et ils sont appelés, comme tous les autres citoyens, à financer le projet via la collecte Énergie Partagée.

Budget total du projet: 974 000 € de fonds propres



Le projet en chiffres



LE PROJET
Équiper **280** toitures,
pour obtenir une surface de
15 000 m²
de panneaux
photovoltaïques.



L'ÉNERGIE GÉNÉRÉE
1,9 MWc
installés pour
2000 MWh
produits par an, soit
680 foyers*
alimentés chaque année
en électricité solaire.



*Sur la base d'une consommation d'électricité d'un ménage français hors chauffage et eau chaude de 3 200 kWh/an en moyenne (RTE, 2013).

INVESTISSEZ-VOUS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC ÉNERGIE PARTAGÉE !



Énergie Partagée : la transition énergétique par les citoyens !

Énergie Partagée est un mouvement qui accompagne et finance les projets de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables portés par des citoyens et des collectivités. Énergie Partagée Investissement permet à chacun de prendre part à la transition énergétique en investissant, à partir d'une action, dans les projets locaux d'intérêt général qui se développent partout en France. Depuis 2010, Énergie Partagée a déjà financé et accompagné des dizaines de projets citoyens (éoliens, solaires, hydroélectriques, bois-énergie, etc.).

Découvrez tous nos projets sur www.energie-partagee.org

3 FAÇONS D'AGIR AVEC ÉNERGIE PARTAGÉE

1 Souscrire à Énergie Partagée Investissement

Retrouvez toutes les informations sur la souscription citoyenne au 01 75 43 38 62* ou sur le site www.energie-partagee.org
*Prix d'un appel local.

2 S'inscrire à la newsletter « Court Circuit »

Recevez chaque mois les nouvelles de l'énergie citoyenne en vous inscrivant en ligne sur www.energie-partagee.org

3 Relayer Énergie Partagée

Vous souhaitez aider Énergie Partagée à se faire connaître ? Rapprochez-vous des relais Énergie Partagée en adressant un message à association@energie-partagee.org ou sur www.energie-partagee.org



ÉNERGIE PARTAGÉE

www.energie-partagee.org



@EnergiePartagee



Energie Partagée

Avec le soutien de :

